

## Appel à projets 2024 de l'Institut SoMuM

### A destination des enseignants-chercheurs et chercheurs du périmètre

### Soutien aux manifestations scientifiques

Manifestations se déroulant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024

Date limite des candidatures : 30 juin 2024

#### Contexte

L'Institut « [Sociétés en Mutation en Méditerranée](#) » (SoMuM) est un Institut d'établissement d'[Aix-Marseille Université](#) basé à la [Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme](#). Il fédère les forces disciplinaires en Sciences Humaines et Sociales sur les études méditerranéennes et soutient leur rayonnement international. Au croisement de la recherche et de la formation, SoMuM fournit des clés de compréhension sur les transformations profondes et durables autour de la Méditerranée, de l'Europe à l'Afrique et au Moyen-Orient. Il rassemble anthropologues, démographes, économistes, géographes, historiens, historiens de l'art, juristes, philosophes, philologues, politistes et sociologues.

Parmi les missions de l'institut SoMuM figure le renforcement d'une reconnaissance internationale d'Aix-Marseille Université dans le domaine des Etudes méditerranéennes en Sciences humaines et sociales. Dans ce cadre, SoMuM publie des appels à projets spécifiquement dédiés aux enseignants-chercheurs et chercheurs de son périmètre, destinés à fédérer des **études interdisciplinaires en sciences humaines et sociales** ; à **produire des recherches empiriques, comparatives et prospectives** sur les mutations des sociétés autour de la Méditerranée, de l'Europe à l'Afrique et au Moyen-Orient ; et enfin à assurer un continuum entre **la formation et la recherche** en ouvrant les activités scientifiques de SoMuM aux masterants et doctorants de son périmètre.

- SoMuM s'appuie sur 12 unités de recherche ([CGGG](#), [CNE](#), [DICE](#), [IDEMEC](#), [IMAF](#), [IREMAM](#), [MESOPOLHIS](#), [LEST](#), [LPED](#), [CPAF](#), [TELEMME](#), [PRISM](#)), 3 composantes ([ALLSH](#), [FDSP](#), [MMSH](#)), 8 formations de master disciplinaires ainsi que sur la formation doctorale dispensée par trois écoles doctorales ([ED 354](#), [ED 355](#) et [ED 67](#)).

SoMuM encourage l'utilisation des plateformes expérimentales dans la recherche comme dans la formation ([Observatoire démographique de la Méditerranée](#), [Plateforme Universitaire de Données d'Aix-Marseille Université pour les études méditerranéennes](#) notamment).

## Thématique de l'appel à projets

Dans le cadre de cette mission, l'Institut a décidé de soutenir financièrement des manifestations scientifiques. Le thème de ces manifestations doit être en lien avec l'un des axes scientifiques de l'Institut, décrits ci-dessous. Il peut relever de tous les domaines et disciplines du champ des études méditerranéennes.

### Axe 1 : CRISES et GOUVERNANCE

Cet axe développe la relation Sciences et Politique. Il identifie de nouvelles configurations normatives et institutionnelles et leurs effets, notamment en termes d'évolution des normes et formes de pouvoir, de nouvelles échelles de l'intervention politique, de modalités de participation, de formes d'exclusion. Sont analysées les réponses des politiques publiques face aux situations de crise, ainsi que les réactions des populations et sociétés civiles (formes d'adhésion politiques, projets alternatifs, contestations sociales, défiance citoyenne). Dans un contexte de multiplication des crises auxquelles nos sociétés sont et seront confrontées, il devient décisif que les sciences humaines et sociales contribuent à améliorer la prospective et les politiques de prévention pour les risques émergents en Méditerranée.

### Axe 2 : TERRITOIRES en TRANSITION

Les mutations contemporaines sont ici analysées sous l'angle de leur spatialité. Cet axe examine l'émergence de formes d'« urbanités » et de « maritimités » en Méditerranée - au sens de différentes manières de s'approprier des espaces reconfigurés - à la suite de tensions d'ordre géopolitiques, socioéconomiques ou écologiques et énergétiques. Les thèmes traités sont ceux des territoires interconnectés, mais aussi des conflits d'usages territoriaux et des territoires hérités (enjeux mémoriels, transmission du patrimoine matériel et immatériel). Cet axe vise également à fournir des réponses méthodologiques et éthiques adaptées aux difficultés d'accès à des terrains sensibles.

### Axe 3 : IMAGE et REPRÉSENTATIONS SOCIALES

L'image est ici comprise dans un sens large, à la fois dans sa matérialité (productions artistiques et techniques visuelles) et son immatérialité (numérisation, représentations sociales, imaginaires). Sont analysés les impacts de l'image dans des situations de changements sociétaux en Méditerranée : impact des nouvelles technologies et de la numérisation sur les relations sociales et les usages en société, sur les droits fondamentaux (IA par exemple) et sur l'éthique.

## Conditions d'éligibilité

Pour être éligibles, les demandes doivent satisfaire aux critères suivants :

- Dossier complet (voir Annexe 1 ci-dessous) déposé au format PDF, en ligne sur l'[AmuBox](#) de l'Institut
- Le thème de la manifestation doit être en lien avec l'un des axes scientifiques de l'Institut
- La manifestation doit se dérouler entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2024
- Le porteur de la demande doit être l'un des coordinateurs principaux de la manifestation scientifique et doit être rattaché à un des [12 laboratoires du périmètre de l'Institut](#) : CGGG, CNE, DICE, IDEAS, IMAF, IREMAM, LEST, LPED, MESOPOLHIS, PRISM, TDMAM, TELEMME
- Le porteur de la demande ne peut déposer qu'une seule demande par an.
- La manifestation doit être ouverte à l'ensemble de la communauté scientifique, **incluant les masterants et les doctorants.**
- La manifestation peut être organisée dans un format présentiel ou hybride.
- La manifestation doit être sans but lucratif.
- La demande doit être formulée au moins deux mois avant la date prévue de l'événement.

## Conditions d'attribution

Les types de manifestations scientifiques suivants peuvent être financés :

- Colloque, d'envergure nationale ou internationale
- Workshop ou journée d'études, dans la mesure où la tenue en est publique et ouverte à l'ensemble de la communauté scientifique, masterant et doctorants compris
- Événements de culture scientifique (festivals, manifestations culturelles, etc.).

Ne sont pas éligibles les cours, écoles ou universités d'été ainsi que les réunions de prestige telles que les repas de gala.

## Budget des projets financés

Deux types de financement peuvent être accordés :

1. Pour les workshops : **1000€**
2. Pour les colloques et les événements de culture scientifique : **3000€**

**Conformément au règlement financier A\*MIDEX, les fonds obtenus par les lauréats d'un appel à projets Instituts d'établissement seront reversés au laboratoire via une facturation inter-société.**

## Calendrier et dépôt des candidatures

Le dossier de candidature est composé du formulaire de candidature (Annexe 1, ci-dessous), qui doit être signé par le porteur de projet et par le directeur de son laboratoire de rattachement, puis téléchargé au format PDF sur l'AmuBox de l'appel à projets.

La demande doit être formulée au moins deux mois avant la date prévue de l'événement.

## Sélection des manifestations par l'Institut

### Procédure de sélection

Les dossiers reçus dans les délais fixés et satisfaisant aux critères d'éligibilité seront examinés par le Bureau de l'Institut.

Le Bureau évaluera l'ensemble des dossiers éligibles selon les critères de sélection ci-dessous. Il validera une liste de manifestations à soutenir dans la limite de l'enveloppe budgétaire décidée par le Comité des tutelles de l'Institut.

Toute demande de soutien sera examinée en toute confidentialité et en respectant la procédure de conflits d'intérêts établie à Aix-Marseille Université.

A l'issue de la sélection, un message de notification sera adressé à l'ensemble des porteurs de projet.

### Critères de sélection

La sélection des dossiers est fondée sur les critères suivants :

- Pertinence du thème de la manifestation vis-à-vis de l'un des axes scientifiques de l'Institut
- Qualité scientifique du programme (qualité des thèmes abordés, qualité des orateurs)
- Envergure nationale/internationale de la manifestation
- Ouverture de la manifestation aux étudiants (intégration de masterants aux activités, présentations de doctorants, etc.)


## Obligations des projets soutenus

Les organisateurs s'engagent à signifier le soutien de l'Institut SoMuM à leur manifestation, sur tous leurs supports de communication. Ils s'engagent à inviter les membres du bureau de l'Institut à la manifestation, et à préparer un billet résumant la manifestation pour le [carnet Hypothèses de l'Institut](#).

Les supports de communication orale, les communications par voies d'affiche, les sites internet doivent afficher les logos de l'Institut, d'A\*MIDEX et des « Investissements d'Avenir ».

Les publications issues de ces manifestations respecteront la charte de signature des publications scientifiques d'Aix-Marseille Université disponible sur le site de la Fondation ; elles comporteront la mention : "Ce travail a bénéficié d'une aide du gouvernement français au titre du Programme Investissements d'Avenir, Initiative d'Excellence d'Aix-Marseille Université - A\*Midex" AMX-19-IET-011, ou "The project leading to this publication has received funding from the Excellence Initiative of Aix-Marseille University - A\*Midex, a French "Investissements d'Avenir programme" AMX-19-IET-011.

Les publications seront obligatoirement déposées dans HAL AMU, archive ouverte de l'Université, dans la collection SoMuM. Pour celles-ci, il est requis le texte intégral de la version finale acceptée par l'éditeur.



Pour tout complément d'informations sur la  
soumission du dossier, veuillez-nous écrire à  
l'adresse email suivante :

[sarah.ethier-sawyer@univ-amu.fr](mailto:sarah.ethier-sawyer@univ-amu.fr)